

Sauveteur secouriste du travail

Maintien et actualisation des compétences (MAC)

Objectifs

- Acquérir, entretenir ou perfectionner des connaissances spécifiques pour être capable de porter les premiers secours à toute victime, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise

Public

- Tout salarié quel que soit le poste occupé

Pré-requis

- Etre titulaire d'un certificat SST

Nombre de stagiaires

- 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

Durée

- 7 heures (1 jour)

Validité

- 24 mois

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques,
- Etudes de cas,
- Démonstration pratiques
- Atelier d'apprentissage des gestes et conduites à tenir,
- Simulations et mises en situation
- Remise du mémo INRS

N° déclaration d'activité° : 72 64 00972 64

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Siret : 775 638 737 00566

Domaines de compétences

Conformément au document de référence de l'INRS V5.01/2024 portant sur les dispositifs de formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST), la formation comprend 2 domaines et 8 parties :

Domaine 1

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

Domaine 2

- Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Caractériser les risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Evaluation des acquis

Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des sauveteurs secouristes du travail V5.01/2024. Ils sont transcrits dans un document national nommé « Grille de certification des compétences du SST- Maintien et Actualisation des Compétences » et utilisés lors de chaque formation.

A l'issue de cette évaluation, un nouveau Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre, pour des raisons d'aptitudes physiques, l'ensemble des compétences attendues de la part d'un SST, il se verra délivrer uniquement une attestation de suivi de la formation.

Contenu de la formation

Prévention

Examen de la victime

Alerte

Saignement abondant

Etouffement

Malaise

Brûlure

Douleur empêchant certains mouvements

Plaie qui ne saigne pas abondamment

Victime qui ne répond pas mais qui respire

Victime qui ne répond pas et ne respire pas

Evaluation certificative

Intervenant(s)

selon disponibilité

Nelly BERGE

Professionnelle de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
Titulaire du certificat de formateur

Jean-Christophe DECAYEUX

Professionnel de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
Titulaire du certificat de formateur

Yvan CHABERTY

Professionnel de l'Adapei des Pyrénées-Atlantiques
Titulaire du certificat de formateur

Tarifs

- Individuel : nous consulter
- Groupe : nous consulter

Dates

- 14/01-27/01-23/02-16/03-05/05-02/06-15/06-23/06-06/07-07/07-10/09-24/09-28/09-16/10-05/11-09/11-10/11-26/11-08/12/2026

Modalités et délais d'accès

- Sur inscription, nous contacter

Lieu

- Centre de Formation et de Recherche Adapei des Pyrénées-Atlantiques
- Ou dans vos locaux

Accès aux personnes en situation de handicap

Pour toute précision sur cette formation, contacter notre référent handicap (coordonnées bas de page)